

CONSIGNES ET RECOMMANDATIONS



Le promeneur respecte les routes forestières fermées et les chemins balisés



*Le promeneur modère ses cueillettes
Les fleurs arrachées ne repoussent pas.*



X Il n'est pas permis de pénétrer dans les parcelles forestières en régénération : là où il n'y a plus que très peu d'arbres ou si ceux-ci sont de faibles dimensions (sauf sur sentier balisé)

Les jeunes pousses sont fragiles. Le promeneur se garde de troubler leur croissance



X Pour la tranquillité de la faune, nous vous recommandons d'éviter les endroits broussailleux et les bruits perturbateurs.

Les animaux sont chez eux, le promeneur les laisse en paix



Le promeneur fait attention à son chien.



X Dans le cadre d'une forêt toujours « propre » nous vous serions reconnaissants d'inciter les personnes participantes à remporter les déchets à leur domicile pour un tri sélectif. Il n'y a plus, depuis le 1er juin 2002, de poubelles en forêt.

Le promeneur n'abandonne pas ses détritrus en forêt



Le promeneur demande une autorisation pour le ramassage de bois mort



Le feu est l'ennemi de la forêt

X Tous feux interdits en forêt

X Nous vous demandons de ne pas fumer en forêt

X Il est déconseillé de séjourner en forêt en cas d'orage et de vent fort

X Il est dangereux de grimper sur les tas de bois



Le promeneur sait que les tas de bois peuvent s'écrouler si on les escalade



Le promeneur sait que les coupes d'arbres sont nécessaires à la bonne gestion de la forêt

X Les chantiers d'exploitation forestière sont des zones dangereuses : Ne pas les traverser.

X Attention aux branches mortes



Le promeneur sait que les branches cassées peuvent tomber à tout moment



Le VTT se pratique en respectant les autres promeneurs et la nature

X Faire attention aux autres randonneurs et aux traversées de routes

X Éviter les sorties en forêt les jours de chasse à tir (les lundis et jeudis d'octobre à fin février)

Autres recommandations :

- X**
- X**
- X**
- X**

Autorisations particulières :

- X**
- X** Autres :